

activités traditionnelles et insertion dans les casiers irrigués de la vallée du Sénégal

A. LERICOLLAIS

ORSTOM

RÉSUMÉ

Dans la vallée alluviale du Sénégal, fertilisée par la crue du fleuve, une population de l'ordre de 500.000 habitants exploite au moment du retrait des eaux des superficies variables en sorgho, qui se situent le plus souvent entre 100.000 et 150.000 ha et produisent 50.000 t de céréales environ.

L'aménagement des terres pour la culture irriguée progresse rapidement. 16.000 ha sont déjà exploités dont 9.000 ha en casiers rizicoles.

A présent la culture moderne s'articule avec les activités traditionnelles, sur l'espace agricole et pour la répartition de la force de travail.

Un bilan provisoire révèle :

une réussite certaine des nouvelles cultures et des techniques mises en œuvre ;

la vigueur des rapports sociaux de production traditionnels ;

les risques d'une trop faible rétribution du travail dans le secteur moderne.

ABSTRACT

At present, the yearly flooding of the Senegal river, enables a population of 500.000 persons to crop variable surfaces with sorgho. The area cultivated totals between about 100.000 and 150.000 ha which produce approximatively 50.000 tons.

Land conversion enabling to irrigate crops is progressing rapidly; 16.000 ha (of which 9.000 ha paddy fields) are already cultivated. Modern agricultural and traditional practices coexist and farmers are involved in both agricultural systems.

A preliminary evaluation of the project shows :

an evident success of the newly introduced crops and methods ;

the strenght of traditional social production patterns ;

the risk that the small remuneration of the work on modern practices makes the farmers abandon the converted soils where climatic conditions allow them to make a choice between modern and traditional systems.

INTRODUCTION

De la frontière du Mali jusqu'à l'Océan Atlantique, la vallée alluviale du Sénégal s'étend sur près de un million d'hectares. La crue du fleuve formée sur les versants du haut-bassin se répand sur ces terres à la pente infime.

Les étendues régulièrement inondées et drainées sont exploitées à la décrue. En année de crue moyenne 100.000 à 150.000 ha sont cultivés en sorgho après le retrait des eaux. Cette culture de saison sèche mobilise une population de l'ordre de 500.000 habitants. Dans toutes les économies paysannes la production de la culture du walo s'est toujours articulée avec les ressources fournies par d'autres activités agropastorales : notamment les cultures pluviales, l'élevage, la pêche, la cueillette...

Depuis quelques décennies la population active de la région émigre afin d'atteindre d'autres revenus ; parfois les ressources familiales en sont effectivement confortées mais dans tous les cas l'émigration a induit la stagnation des productions agricoles.

Depuis quelques années l'aménagement des casiers irrigués sort l'agriculture de la vallée de son délaissement. Après les tentatives, demeurées expérimentales, de l'époque coloniale, l'aménagement de la vallée ne cesse de progresser depuis 15 ans sur les 2 rives. Les superficies atteignent à présent 16.000 ha. Plus de 10.000 exploitants sont touchés par l'aménagement d'environ 9.000 ha de casiers rizicoles (s'y ajoutent les employés du casier de canne à sucre qui s'étend maintenant sur 7.000 ha à Richard-Toll). Les activités et ressources nouvelles fournies par les seuls casiers rizicoles impliquent, à coup sûr, une population paysanne supérieure à 50.000 hab.

L'extension rapide des superficies aménagées, prévue pour les années prochaines, puis le projet de régularisation du débit du fleuve (après 1985) par la construction de barrages à l'amont, ne peuvent que précipiter la transformation de l'espace agricole et des systèmes agropastoraux. Au-delà des résultats agronomiques et techniques acquis, apparaissent divers modes d'insertion de la population active sur les casiers. En outre, l'exploitation des casiers irrigués qui réclame déjà une importante mobilisation du travail paysan s'articule tant bien que mal avec les activités agropastorales traditionnelles. Un rapide bilan, sous cet angle, éclaire dès à présent les perspectives du développement régional induit par l'aménagement de la vallée alluviale.

LES TERROIRS DU WALO

Les paysans de la vallée distinguent habituellement trois types principaux de terrains dans le walo : le falo, le fondé, le holaldé.

Le falo recouvre le liseré des terres riveraines du fleuve et des principaux cours d'eau de la vallée alluviale. Sur les dépôts récents des berges et des méandres se succèdent des petits champs enclos. Les cultures maraîchères s'échelonnent sur cette terre fertile jusqu'au bord de l'eau. La population riveraine trouve l'essentiel de sa nourriture dans ces champs pendant les mois où s'étalent la récolte des différentes cultures.

Les dépôts récents des berges sont relayés par des levées sablo-argileuses plus anciennes parfois très étendues — le fondé —. Ces terrains, le plus souvent hors d'atteinte des eaux

de crue, sont peu exploités ; un couvert arbustif dégradé ceinture les villages installés à portée des cours d'eau ; quelques champs enclos portent des cultures pluviales de sorgho et de petit mil ; ces cultures prennent davantage d'extension vers l'amont quand l'irrégularité et la déficience des pluies s'atténuent.

Les eaux de la crue atteignent, par un réseau de chenaux, les cuvettes basses situées au-delà des levées. Les terres argileuses holaldé qui tapissent ces bassins, se couvrent après le retrait des eaux, de cultures de sorgho souvent associées au haricot niébé. La récolte du sorgho de décrue est l'une des principales ressources agricoles de la région ; pour l'ensemble de la vallée, après une crue d'ampleur moyenne, les surfaces semées sont de l'ordre de 120.000 ha et produisent environ 50.000 t de céréales. Mais en rapport avec les irrégularités considérables de la crue, les superficies cultivées et les productions connaissent de fortes variations. Entre 150.000 et 200.000 ha ont été mis en culture, dans le passé, après de fortes crues. Les terres hautes de fondé sont alors submergées et cultivées à la décrue tandis que les terres basses, enherbées et drainées trop tard sont délaissées. Dans cette situation le manque de main-d'œuvre peut alors limiter les surfaces mises en culture. A l'inverse, depuis quelques années une succession sans précédent de crues très déficitaires impose une réduction considérable des surfaces cultivables. Après les faibles crues de 1972-1976-1977-1978 ces surfaces cultivées ont été réduites à 15.000 ha (1972-73), 32.000 ha (en 1976-77), 31.000 (en 1977-78), et ne seront que de l'ordre de 40.000 ha cette année. Ce n'est qu'en 1970-71 que les superficies et productions ont approché le niveau moyen ; après une crue qualifiée de « moyenne-faible », la culture de décrue a couvert 110.000 ha.

La population exploitant le walo au moment de la décrue est actuellement de l'ordre de 500.000 habitants (le dénombrement effectué en partant des recensements administratifs de 1970-72 donne l'effectif total de 364.132 exploitants. Ce chiffre serait inférieur d'environ 40 % à la population réelle actuelle). Pour l'ensemble des divisions administratives riveraines du fleuve, au Sénégal et en Mauritanie, les exploitants du walo en culture de décrue représentent 61 % de la population totale. Pour les moyennes vallées (la vallée sans le delta et le secteur de Bakel) le taux s'élève à 77,4 %. Ce taux, et l'importance de la culture de décrue dans les systèmes agropastoraux, varient avec les ethnies.

L'ethnie toucouleur compte 51,5 % des exploitants du walo à la décrue. Au sein de l'ethnie 83 % des habitants pratiquent cette culture. Ils sont répartis de Bakel jusqu'à Dagana. Ils peuplent les villages situés le long des principaux cours d'eau du walo sur les bourrelets de berge et ceux qui se succèdent en bordure du diéri. Leur habitat permanent se situe à la périphérie des plaines basses qui concentrent les cultures de décrue, et à proximité des champs de berge. Cependant quand le walo s'élargit et que les cuvettes inondées s'y étendent, les cultivateurs toucouleur quittent leur village et établissent près de leurs champs leur habitat pour le temps des cultures.

Les peul cohabitent tout le long de la vallée avec les paysans toucouleur ; 54 % des peul recensés dans les secteurs riverains cultivent dans le walo en saison sèche, ce qui représente 16 % du nombre total des cultivateurs de décrue. En saison sèche ils s'installent en grand nombre à proximité de leurs terrains de culture sur les fondé, puis pour l'hivernage, ils montent dans le diéri et s'y dispersent autour des mares pour cultiver et faire

pâture leurs troupeaux. Les 2 habitats sont fréquemment distants de quelques 40 ou 50 km. Parfois l'habitat de dieri situé à portée des puits-forages reste habité pendant toute la saison sèche; dans ce cas quelques actifs du groupement familial descendent cultiver au walo.

42 % des habitants maures de la vallée cultivent à la décrue ce qui représente 18,2 % des exploitants du walo. Les paysans maures exploitent des terrains situés en rive droite à proximité du dieri, sur les rives du lac de Rkiz, et dans la basse vallée du Gorgol. Ce sont les haratines — catégorie sociale traditionnelle de serviteurs — qui cultivent. Les nobles, qu'ils soient de

tradition guerrière ou maraboutique, vivent plus au nord près des puits et des talwegs de l'espace sahélien, ou dans les villes et centres commerçants.

Dans les villages soninké situés à l'amont, vers Bakel, habitent 7,7 % des exploitants du walo en culture de décrue, soit 49 % de l'effectif total de l'ethnie dans la région. Dans ce secteur, au walo étroit, ce sont surtout les terrains de berge qui sont exploités en saison sèche par des habitants de villages riverains du fleuve.

Enfin 6,1 % des exploitants viennent des villages wolof du bas Sénégal.

*VALLÉE DU SÉNÉGAL : Population totale et population exploitant le walo en saison sèche
(pour les divisions administratives riveraines regroupées par secteur) (1)*

SECTEUR A
(Delta)

RAO/ROSS-BETHIO
KEUR-MASSENE/ROSSO-OUEST/ROSSO-VILLE

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	19.919	10.142	197	1.964	28.384	11.895	72.501
Population exploitante	1.387	2.083	53	1.068	7.614	325	12.530
Pourcentage	6 %	20 %	26 %	54 %	26 %	2 %	17 %

SECTEUR B
de ROSSO à PODOR

MBANE/TYILE BOUBAKAR/DAGANA-VILLE
JEDRIL-MOHAGUENE/RKIZ

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	36.234	13.859	199	9.406	16.934	448	77.080
Population exploitante	29.757	8.308	40	9.154	12.111	390	59.760
Pourcentage	82 %	59 %	20 %	97 %	71 %	87 %	77 %

(1) Effectifs calculés d'après les recensements administratifs de 1970-72.

SECTEUR C
de PODOR à BOGUE

NDIOUM/PODOR-VILLE/BOGUE-OUEST/BOGUE-VILLE

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	13.596	9.395	375	36.000	3.802	623	63.791
Population exploitante	11.807	7.117	235	33.544	2.421	350	55.474
Pourcentage	86 %	75 %	62 %	93 %	63 %	56 %	86 %

SECTEUR D
de BOGUE à KAEDI

KASKAS/SALDE
BABABE/MBAGNE

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	8.784	22.735	315	51.512	857	221	84.424
Population exploitante	7.193	19.437	256	50.268	55	119	77.328
Pourcentage	81 %	85 %	91 %	97 %	5 %	55 %	91 %

SECTEUR E
de KAEDI à MATAM

TILOGNE/OUROSSOGUI/MATAM-VILLE
KAEDI-OUEST/KAEDI-GORGOL/KAEDI-SIVE/MONGUEL/KAEDI-VILLE

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	19.352	25.554	5.526	67.677	2.564	11.228	131.901
Population exploitante	14.410	15.689	2.975	56.731	38	123	89.966
Pourcentage	74 %	61 %	53 %	83 %	1 %	1 %	68 %

SECTEUR F
de MATAM à BAKEL

KANEL/SEME
MAGAMA

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	1.827	11.766	9.778	52.519	9	210	76.109
Population exploitante	1.697	4.915	10.315	36.016	6	11	52.960
Pourcentage	92 %	41 %	100 % (2)	68 %	66 %	5 %	69 %

SECTEUR G
BAKEL

OLOIDOU/BAKEL-VILLE
SELIBABI

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	11.520	9.011	40.448	5.487	108	2.517	69.091
Population exploitante	42	874	14.193	923	9	73	16.114
Pourcentage	0 %	9 %	35 %	16 %	8 %	2 %	23 %

Population résidant en saison sèche hors de la Vallée

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population résidant hors de la Vallée	9.128	6.429	70	1.558	431	89	17.705

Total Général
pour la Vallée

	Maures	Peul	Soninké	Toucou- leur	Wolof	Autres	Total
Population totale	120.360	108.891	56.908	226.123	53.089	27.231	592.602
Population exploitante	66.293	58.423	28.067	187.704	22.254	1.391	364.132
Pourcentage	55 %	54 %	49 %	83 %	42 %	5 %	61 %

(2) Certains exploitants soninké du Secteur F habitent le Secteur G.

Dans les divers systèmes agro-pastoraux les cultures de décrue prennent plus d'importance à l'aval qu'à l'amont. Les superficies cultivées par habitant diminuent régulièrement depuis le delta jusqu'à Bakel : 0,46 ha à l'aval de Podor, 0,23 ha à l'amont de Matam pour les surfaces cultivées en 1970-71 rapportée à la population administrative des mêmes années (tableau suivant).

La culture du walo à la décrue s'accorde dans tous les cas avec d'autres activités qui mobilisent la population active à d'autres saisons, à des distances parfois importantes. Les paysans toucouleur soninké et wolof des villages situés en bordure du walo exploitent en saison sèche leurs territoires de diéri. Les pêcheurs des villages riverains se déplacent le long du fleuve, et parfois quittent la vallée pour pêcher jusqu'en Gambie ou en Casamance. Les cultivateurs maures et peul disparaissent du walo de mai jusqu'à novembre pour s'établir à plusieurs dizaines de kilomètres dans le diéri.

Il faut rappeler que les hiérarchies et cloisonnements sociaux demeurent vivants jusqu'à présent; l'analyse des modes d'accès à la terre du walo, des redevances foncières, des pres-

tations fournies en travail, des groupes d'entraide, des divers prélèvements opérés à la récolte met en lumière la vigueur maintenue des liens lignagers, des rapports de dépendance.

Cette maintenance dans les villages des rapports sociaux de production anciens ne doit pas masquer cependant les changements induits par l'émigration. L'émigration temporaire notamment dans les secteurs amont prélève une proportion considérable de la population active des villages. Par cette force de travail exploitée à l'extérieur et par les liens que les émigrés entretiennent avec leurs familles la vallée du Sénégal est insérée dans l'économie marchande. L'analyse des structures de production ne peut se limiter aux domaines quelque peu figés et délaissés des activités agro-pastorales traditionnelles essentiellement vivrières.

C'est dans ce contexte régional que depuis une quinzaine d'années la politique d'aménagement a été relancée d'abord sur les terres peu peuplées du delta avec l'installation de colons, puis tout le long de la moyenne vallée avec la mobilisation du travail des paysans des villages riverains.

LES CULTURES DE DÉCRUE : SURFACES ET POPULATION EXPLOITANTE (3)

	Superficies cultivées en décrue (1970-1971) (en ha)	Population exploitante	Surface par habitant
Secteur A	cultures de berges et rizières (surfaces non évaluées)	12.530	—
Secteur B	15.640 (surfaces non évaluées) pour le secteur de Rkiz)	39.367 (plus 20.393 pour le secteur de Rkiz)	0,40 ha (sans le secteur de Rkiz)
Secteur C	25.343	55.474	0,46 ha
Secteur D	25.745	77.328	0,33 ha
Secteur E	27.170	89.966	0,30 ha
Secteur F	12.335	52.960	0,23 ha
Secteur G	cultures de berges surfaces non évaluées)	16.114	
Total Vallée	106.233 ha	364.132 dont 315.095 pour les surfaces inventoriées	0,34 ha par habitant

(3) Effectifs calculés d'après les recensements administratifs de 1970-72.

LA CULTURE IRRIGUÉE

Les terres aménagées sont à présent de 2 types, hormis les 7.000 ha du casier de canne à sucre de Richard-Toll; il y a les grands périmètres du Delta, de Colonat, de Dagana, de Nianga, de Guédé, de Mpourié et du Gorgol; il y a les petits périmètres villageois disséminés le long du fleuve et des marigots de Doué et de Diamel, dans toute la moyenne vallée.

Les résultats obtenus par les premiers exploitants dans les 2 cas nous renseignent sur les alternatives nouvelles qui se présentent aux habitants de la vallée.

La construction des grands périmètres exige au départ des investissements importants et de gros travaux d'aménagement. La superficie attribuée à chaque exploitant s'étend sur 1 à 3 ha. L'encadrement intervient à tous les stades de la production, contrôle en principe l'accès à la terre, fournit les semences, les engrais, effectués avec son parc de machines agricoles et de tracteurs plusieurs façons culturales. Finalement les surfaces à entretenir sont importantes, les contraintes sur l'exploitant pesantes et les charges élevées. A titre d'exemple les charges à Nianga pour les premières cultures de riz s'élevaient à :

25.000 F CFA à l'ha pour l'eau

31.500 F CFA à l'ha pour les façons culturales mécaniques

19.200 F CFA à l'ha pour les semences et les engrais

En plus, dans ce cas, les exploitants ne sont pas parvenus à desherber à temps. Le desherbage par herbicide a coûté 20.736 F à l'ha. La somme à rembourser était 96.436 F CFA à l'ha. Le riz étant acheté à 40.000 F CFA la tonne par la SAED les charges représentaient un prélèvement de 2,4 t sur la production. Avec des rendements de l'ordre de 3 ou 3,5 t, le produit qui revient à l'exploitant d'une parcelle irriguée n'est guère supérieur à ce qu'il obtiendrait sur une parcelle cultivée en décrue avec un travail probablement moindre.

En plus, aucun prélèvement n'est opéré au titre des investissements pour l'aménagement, et les façons culturales effectuées par la SAED sont payées en-dessous du prix coûtant!... Avec des charges aussi élevées on considère que les rendements doivent dépasser les 4 t à l'ha de riz pour que l'exploitant s'intéresse durablement à sa parcelle de culture irriguée.

Les petits casiers villageois sont aménagés par les villageois eux-mêmes. La surface exploitée par famille est très petite; 0,1 à 0,3 ha. Toutes les façons culturales sont exécutées à la main et finalement les rendements à l'ha sont généralement plus élevés que sur les grands périmètres. Ils dépassent en moyenne les 5 t/ha, mais le coût de l'eau y est à présent très élevé. Il était en 1977-78 (d'après l'étude socio-économique de l'O.M.V.S.) de 90.000 F CFA pour le riz d'hivernage et 140.000 F CFA pour le riz de contre-saison, à cause des coûts, des frais de fonctionnement et d'entretien du groupe moto-pompe. Si l'on ajoute 15.000 à 20.000 F CFA de semences et d'engrais pour chaque culture, les charges globales moyennes pour 1 ha de riz sont de 132.500 F CFA; ces charges convertis en riz à 40.000 F la tonne représentent un prélèvement à la production de 3,50 t. Avec un rendement de 5 t à l'ha et 2 cultures annuelles, l'exploitant d'une parcelle de 0,2 ha obtient une production de 680 kg après paiement de ses charges; l'équivalent en quantité de 1 ha de sorgho de décrue. La production sur le casier est probablement mieux assurée que sur les cuvettes soumises au régime des crues mais avec des charges aussi élevées la productivité du travail n'y ait pas supérieure.

Les paysans des petits périmètres veulent accroître la surface des parcelles attribuées pour la culture irriguée. Ils ont aussi l'intention de continuer à cultiver en décrue quand la crue le permettra!

BILAN ET PERSPECTIVES

La culture sur les terres aménagées concurrence en principe les cultures traditionnelles de la vallée alluviale puisqu'elle prend dans certains cas leurs terres et qu'elle emploie en priorité les exploitants du walo.

En fait, jusqu'à présent, l'agriculture moderne ne s'est substituée nulle part aux systèmes agro-pastoraux anciens. Le plus souvent les terres aménagées s'ajoutent à l'espace agricole ancien; ce n'est qu'à Dagana, Nianga et sur le Gorgol que quelques centaines d'hectares antérieurement cultivés en décrue ont été repris dans les casiers irrigués; ailleurs l'aménagement s'est emparé de terrains de parcours dans le delta, et de fondé irrégulièrement cultivés en hivernage dans la moyenne vallée.

Partout la culture de décrue s'articule, à présent, avec des activités traditionnelles mais les déficits des pluies et des crues, ces dernières années, atténuent la concurrence pour la répartition de la force de travail. Le niveau de la production sur les parcelles irriguées et la productivité du travail ne sont pas suffisants jusqu'à présent pour condamner les activités traditionnelles: élevage, pêche, cultures pluviales, cultures de décrue.

Les paysans conservant la possibilité de répartir leur travail entre les activités traditionnelles et la culture irriguée; on ne peut préjuger des articulations nouvelles et flexibles qui apparaîtront quand les cultures traditionnelles pourront retrouver un niveau normal.

L'extension des aménagements prévue pour les prochaines années ne permettra pas à d'éventuels équilibres de s'instaurer.

Les surfaces aménagées dans les périmètres actuels vont s'étendre et des casiers seront créés;

— puis la régularisation du fleuve, par des barrages construits à l'amont; conduira à la suppression des cultures de décrue et à une extension considérable des aménagements.

Dans cette perspective la population de la vallée peut se classer schématiquement en 3 catégories:

— les habitants des villages situés dans la vallée alluviale et en bordure du dieri qui cultivent à présent le walo à la décrue et qui se dotent systématiquement de casiers rizicoles pourront étendre leurs cultures irriguées;

— les agro-pasteurs peul et maures qui cultivent dans le walo en saison sèche et exploitent leurs troupeaux, sont jusqu'à présent très réservés face à la culture irriguée; celle-ci réclamant une présence continue de la population active, qui oblige à négliger l'élevage. Rien n'indique qu'ils opteront pour la culture irriguée; à moins de concevoir finalement l'association de la culture irriguée à la pratique d'un élevage plus intensif;

— il reste les habitants des villages voisins de la vallée alluviale mais qui n'y cultivent pas à présent et qui n'ont pas, non plus, de casiers irrigués. De nombreux villageois du proche dieri sont dans cette situation, de Bakel jusqu'à Tilogne. Ils disposent de troupeaux importants et cultivent dans le dieri; en outre l'émigration est importante. Auront-ils accès aux

CULTURES IRRIGUÉES

1) LES GRANDS PÉRIMÈTRES (début 1978)

	Surface aménagée	Cultures 1977-78		Tenure moyens	Rendements
		Hivernage	Contre-saison		
DELTA (Sénégal)		Submersion contrôlée 880 ha de riz			700 ha sinistrés 180 ha de riz à 1,4 t/ha
		maîtrise de l'eau		3ha par famille	2.340 ha sinistrés 1.140 ha de riz à 2,9 t/ha tomates 11 t/ha
	3.750 ha	3.750 ha de riz			
CASIER DE CANNE A SUCRE DE RICHARD-TOLL (Sénégal)	7.000 ha	7.000 ha en canne à sucre		Salariat perma- nent ou saison- nier	—
COLONAT DE RICHARD-TOLL (Sénégal)	400 ha	300 ha de riz	300 ha de riz	3 ha environ par famille	3,5 t/ha
CASIER DE DAGANA (Sénégal)	1.100 ha	1.100 ha de riz (375 ha sinistrés)	maïs haricot tomates (400 ha)	pour le riz environ 0,8 ha par adhérent	pour 725 ha de riz 5 t/ha tomates 15 t/ha
CASIER DE NIANGA (Sénégal)	650 ha	435 ha en riz	150 h en tomates 200 ha en riz	pour le riz d'hi- vernage environ 1 ha par adhérent	4,5 t/ha en riz
CASIER DE GUEDE (Sénégal)	400 ha	400 ha de riz	400 ha de riz	0,5 à 2 ha par famille	5 t/ha en riz
CASIER DE MPOURIE (Sénégal)	990 ha	990 ha de riz	—	Ferme d'état 630 ha; paysans : 360 ha	3,5 t/ha en riz
CASIER DU GORDOL (Mauritanie)	700 ha	170 ha de riz	—	—	—
TOTAUX	rizières : 7.990 ha (maîtrise de l'eau) canne à sucre 7.000 ha	8.025 ha en riz	900 ha en riz plus : blé tomates maïs haricots	—	—

II) LES PETITS PÉRIMÈTRES (début 1978)

	Nombre de casiers	Superficie totale aménagée	CULTURES		Rendements moyens en riz	Tenure moyenne
			Hivernage	Contre-saison		
CASIERS VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE PODOR	8	253 ha	253 ha en riz	en partie en riz	5 t/ha en riz	0,1 à 0,25 ha par famille
CASIER VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE MATAM	19	275 ha	275 ha en riz	en partie blé-maïs sorgho et tomates	riz 5,5 t/ha autres céréales 2 t/ha	0,2 ha par famille
CASIERS VILLAGEOIS DU SECTEUR DE BAKEL	14	115 ha	65 ha en riz	—	riz 5 t/ha	surface très faible de l'ordre de 0,1 ha par famille
PETITS PÉRIMÈTRES DE LA RIVE MAURITANIENNE	15	250 ha	250 ha en riz	en partie en riz, sorgho, maïs	riz 5 t/ha	0,2 ha par famille
TOTAUX	56	893 ha	843 ha	—	—	—

terres irriguées du walo? Ou bien seront-ils réduits à la fonction de main-d'œuvre d'appoint, saisonnière et salariée?

CONCLUSION

L'efficacité des techniques de production mises en œuvre pour les parcelles irriguées est démontrée. A l'échelle de la vallée les chiffres de production vont croître considérablement mais qu'adviendra-t-il des économies paysannes?

Dans les nouvelles structures de production quels rapports sociaux vont s'instaurer? Les problèmes d'accès à la terre, les redevances foncières, les prestations en travail, les prélèvements divers sur la récolte qui caractérisent les systèmes de productions traditionnels devaient théoriquement disparaître sur les casiers irrigués où l'attribution des parcelles, l'organisation du travail, la répartition du produit se font, en

principe, sur un mode égalitaire. Or on constate que l'accès aux parcelles est sélectif, qu'il y a des redevances foncières nouvelles, du métayage, que certains attributaires de parcelles reçoivent d'importantes prestations en travail, que des prélèvements divers amputent les récoltes; certains aspects des systèmes de production traditionnels se reproduisent ici. En plus la marginalisation relative des paysannes, l'apparition de diverses formes de salariat ne peuvent qu'accentuer les inégalités.

La culture irriguée avec ses charges, les contraintes qu'impose l'encadrement, avec les variations des prix marchands des « input » et de la production rompt avec les systèmes agro-pastoraux orientés vers les productions vivrières. Dans ce nouveau contexte ce sont finalement les sources de financement et les sociétés d'encadrement qui définissent le niveau de rétribution du travail des exploitants, au-delà des risques, qu'avec la qualité de producteurs, ils sont seuls en principe à assumer.